Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 035-213502891-20260126-202601006SMP-DE

République Française
Département Ille et Vilaine
Commune de St Malo de Phily

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26/01/2026

Référence
2026-01-006

Objet de la délibération
BATIMENTS - REHABILITATION BATIMENT EN COMMERCE PLAN DE FINANCEMENT FINAL

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	10	11

Date de la convocation
21/01/2026

Date d'affichage

Vote
A l'unanimité Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de RENNES
Le : 29/01/2026

Et

Publication ou notification du :

L'an 2026 et le 26 Janvier à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil - Mairie sous la présidence de BRAULT Marie-Claire, Maire.

Présents : Mme BRAULT Marie-Claire, Maire, Mmes : COUDRAIS Marie-Laure, PILLET Emmelyne, MM : ADRUBAL Valéry, LEDUC Eric, LEMEUNIER Xavier, LETORT Michel, PABOEUF Patrick, PAVOINE Alain, PRODHOMME Arnaud.

Excusée : GERARD Séverine donne pouvoir à COUDRAIS Marie Laure.

Absents : ATERIANUS Perrine, DAVID Françoise, BAUDU Jérôme.

A été nommé secrétaire : PRODHOMME Arnaud.

Objet de la délibération :
BATIMENTS - REHABILITATION BATIMENT EN COMMERCE
PLAN DE FINANCEMENT FINAL

Mme le Maire demande au Conseil Municipal de valider le plan de financement des travaux de la réhabilitation du bâtiment 1 rue Emile Bernard en commerce afin de finaliser le marché de chaque lot.

Etat récapitulatif (marché initial + avenants) :

Lots	DESIGNATION DES LOTS	Entreprises	Marché initial	Avenants	Marché + Avenants
1	Terrassements – Démolitions – Gros œuvre	MARSE	127 055,12 €	2 150,00 € 17 007,61 € 14 120,00 €	160 332,73 €
2	Charpente Bois	FEVRIER	15 315,49 €		15 315,49 €
3	Couverture – Etanchéité	ETT	22 467,77 €	3 340,00 € 761,25 €	26 569,02 €
4	Menuiseries extérieures – Serrurerie	SAB OUEST / ACM	65 288,87 €	- 2 250,00 € 989,24 €	64 028,11 €
5	Menuiseries intérieures	AUGUIN	22 500,00 €	- 634,19 €	21 865,81 €
6	Cloisons – Doublages – Isolation – Plafonds	LE COQ HERVE	44 899,03 €	907,50 € 1 768,10 €	47 574,63 €
7	Cloisons Isothermes	CM PACK	8 000,00 €	319,00 €	8 319,00 €
8	Revêtement de Sols – Faïence	FRANGEUL	24 883,72 €	76,78 € 1 588,76 € 260,98 €	26 810,24 €
9	Peinture	MARGUE	14 886,51 €	243,70 €	15 130,21 €
10	Plomberie – Chauffage – Ventilation	SOPEC	51 225,90 €	342,83 € 2 722,90 € 1 661,71 € 681,27 € 304,29 € 829,37 €	57 768,27 €
11	Electricité – CFO-CFA	LUSTR'ELEC	42 045,14 €	1 795,25 € - 743,71 €	43 096,68 €
12	Panneaux Photovoltaïques	DILAMMAT	9 925,40 €		9 925,40 €
		TOTAL	448 492,95 €	48 242,64 €	496 735,59 €
				11%	48 242,64 €

Mme le Maire informe le Conseil Municipal qu'une mise en demeure a été envoyé au LOT 12 le 20 janvier 2026 suite à de nombreuses demandes d'exécuter les travaux définis dans le marché attribué mais l'entreprise n'a jamais répondu à nos demandes. De ce fait le marché sera résilié simplement à leurs torts au 27 janvier 2026.

Le marché du LOT 12 sera relancé par simple demande de devis. Des entreprises seront sollicitées, également celles qui ont répondu au marché de travaux du LOT 12 initialement.

Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 035-213502891-20260126-202601006SMP-DE

Plan de financement final (hors LOT 12) :

Coût estimatif de l'opération		
Nature des dépenses	**Nom du prestataire**	**Montant (HT)**
Maîtrise d'œuvre		
Groupement de la maîtrise d'œuvre	BESCOND ARCHITECTE	10 529,77 €
	CRESTO MODULES	24 956,67 €
	BEE+ INGENIERIE	4 153,11 €
	Sous-total MOE	39 639,55 €
Études complémentaires / frais annexes		
Acquisition licence IV - débit tabac	CROUAN BLIN NOTAIRE	5 200,00 €
Etude de marché	CCI	2 100,00 €
Relévé topographique	AKER OUEST	2 985,00 €
Diagnostic amiante / plomb	EG DIAGNOSTIC	812,50 €
Audit énergétique	BEE+ INGENIERIE	2 200,00 €
Missions CT	DEKRA	3 690,00 €
Missions SPS	IPAC	2 925,00 €
Missions ALEC	ALEC	350,00 €
Branchement + déplacement compteurs électriques	ENEDIS	3 231,85 €
Branchement lignes télécom	ORANGE	1 299,00 €
Cuisine Logement	IKEA + GAUDIN	1 390,80 €
DPE	DEKRA	840,00 €
Aménnagement BAR (MOE)	CRESTO MODULES	3 750,00 €
Aménnagement BAR (travaux)	L'ATELIER DES EBENISTES	11 084,00 €
	Sous-total Études	41 858,15 €
	Sous-total MOE/Études	81 497,70 €
Travaux		
LOT 1 - Terrassements – Démolitions – Gros œuvre	MARSE	160 332,73 €
LOT 2 - Charpente Bois	FEVRIER	15 315,49 €
LOT 3 - Couverture – Etanchéité	ETT	26 569,02 €
LOT 4 - Menuiseries extérieures – Serrurerie	SAB OUEST	64 028,11 €
LOT 5 - Menuiseries intérieures	AUGUIN	21 865,81 €
LOT 6 - Cloisons – Doublages – Isolation – Plafonds	LE COQ HERVE	47 574,63 €
LOT 7 - Cloisons Isothermes	CM PACK	8 319,00 €
LOT 8 - Revêtement de Sols – Faïence	FRANGEUL	26 810,24 €
LOT 9 - Peinture	MARGUE	15 130,21 €
LOT 10 - Plomberie – Chauffage – Ventilation	SOPEC	57 768,27 €
LOT 11 - Electricité – CFO-CFA	LUSTR'ELEC	43 096,68 €
LOT 12 - Panneaux Photovoltaïques	**DILAMMAT**	**9 925,40 €**
	Sous-total travaux	496 735,59 €
COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)		578 233,29 €

Ressources prévisionnelles de l'opération			
Financements		**Taux**	**Montant (HT)**
Bien vivre en Bretagne - Région (14,85% du montant éligible 420 994,00 € HT)	**attribuée**	11%	62 500,00 €
Ambitions communes - Département (22,30% du montant éligible 448 492,95 € HT)	**attribuée**	17%	100 000,00 €
DETR 2025 - Etat (12,50% du plafond éligible 400 000,00 € HT)	**attribuée**	9%	50 000,00 €
FOND VERT 2025 - Etat (31,91% du montant éligible 423 124,38 € HT)	**attribuée**	23%	135 020,00 €
Sous-total aides publiques		60%	347 520,00 €
Part de la collectivité	Fonds propres	40%	230 713,29 €
		0%	
Participation du maître d'ouvrage		40%	230 713,29 €
TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)		**100,00%**	578 233,29 €

Après délibération, le Conseil Municipal :

- accepte le plan de financement final ci-dessus,
- autorise Mme le Maire à payer le Décompte Général Définitif de chaque lot (hors LOT 12),
- autorise Mme le Maire à lancer la demande de devis pour le LOT12 (les devis seront validés au Conseil Municipal du 23 février prochain).

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 29/01/2026
Mme Le Maire
Marie-Claire BRAULT